ACCUEILS DE LOISIRS « LA PERI » - COMMUNE DE MONTMEYRAN

PROJET PÉDAGOGIQUE 2026/2027

DOCUMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS « LA PERI »
VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDIS

SERVICE ENFANCE MUNICIPAL
Responsable Mehdi MARION
Directeur ALSH & Périscolaire Sami BOUSELSAL
En concertation avec l'Équipe d'Animation Année 2026/2027

Document obligatoire à disposition des familles. (Décret du 26/7 2006, intégrés au Code de l'Action Sociale et des Familles, articles R227-23 à 26)

Introduction

La commune de Montmeyran veut promouvoir des activités d'éveil et de loisirs hors temps scolaire grâce à une politique Enfance qui œuvre pour faciliter le passage de l'état d'enfant à celui d'adulte. À partir d'un maillage cohérent entre les différents accueils municipaux (accueil de loisirs, accueil périscolaire, conseil municipal d'enfants) encadrés par des équipes d'animation dont la professionnalisation doit être maintenue, l'enfant ou le jeune pourra trouver des moyens de découvrir, partager et rencontrer. Les structures de la commune de Montmeyran proposent une véritable complémentarité quant à l'éducation. À travers un programme d'activité qui privilégie les notions telles que le respect, la tolérance, la citoyenneté, le droit à la différence, le plaisir, la découverte, le partage, les apprentissages, sont mises en valeur. De plus, des actions à vocations écologiques, citoyennes et intergénérationnelles sont et pourront être développées ainsi que la mise en place d'activités « porteuses ». Le projet pédagogique vient appuyer cette politique Enfance.

I- CADRE DE VIE :

Présentation de l'Accueil de Loisirs : L'accueil de loisirs « La Péri » est mis en place par la municipalité de Montmeyran. Il peut accueillir jusqu'à 50 enfants : 26 enfants de plus de 6 ans et 24 enfants de moins de 6 ans. L'accueil est ouvert tous les mercredis ainsi que les vacances scolaires de 7h30 à 18h15. C'est un temps qui accueille les enfants dès leur 3 ans jusqu'à l'été précédant leur rentrée au collège. Les enfants sont divisés sur trois groupes d'âge :

- Les petits : 3/4 ans (classe petite et moyenne section)
- Les moyens : 4/6 ans (grande section et CP)
- Les grands : 7/11 ans (CE1 au CM2)

Implantation géographique : Avenue du Vercors ; 26120 Montmeyran. Enceinte du groupe scolaire Roger Marty.

Description des locaux et aménagement des lieux d'accueil : L'accueil de loisirs est structuré en deux bâtiments en fonction des âges et des spécificités de nos différents locaux : un bâtiment principal pour le groupe des petits et des moyens, et une yourte pour le groupe des grands située sur le même terrain. Dans le bâtiment principal se trouve :

- Le lieu des petits (PS/MS)
- Le lieu des moyens (MS/CP)
- Les sanitaires (WC/évier), adaptés aux différentes tranches d'âges.
- Le bureau de la direction
- La réserve pédagogique
- La cuisine du personnel Dans la yourte :
- Le lieu des grands (CE1/CM2)
- Un espace cuisine (lave-vaisselle et micro-ondes) Chaque lieu est adapté et aménagé aux groupes avec des espaces dédiés aux activités physiques, aux jeux plus calmes, un coin lecture. Cette organisation permet un accès autonome aux jouets, aux livres et au matériel de dessin. Chaque lieu dispose d'un affichage organisé tel que : un espace d'information (programme, menus) et un espace d'exposition où nous présentons les réalisations des enfants. L'ensemble des locaux dispose d'un espace extérieur vert sécurisé (fermé), de la cour de récréation de l'école maternelle et celle du primaire (terrain goudronné, bac à sable, aire de jeux).

Les activités : Proposition : Nous proposons différents domaines d'activités afin de proposer un large choix aux enfants et diversifier l'existant en dynamisant nos pratiques. Nos activités sont orientées vers le jeu en général, les réalisations collectives d'art plastique et les jeux sportifs. Afin de préparer aux mieux les journées d'accueil de loisirs, des réunions hebdomadaires sont programmées par l'équipe d'animation en amont de celles-ci afin de travailler sur les plannings et sur les projets qui peuvent être élaborés. Les activités proposées peuvent être répertoriées de la manière suivante :

- le jeu sous plusieurs déclinaisons : jeux sportifs, jeux extérieurs, jeux de société, grands jeux, jeux de construction…
- les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, corporelles ;
- les activités autour de la nature ;

- les activités physiques et sportives ;
- les sorties, avec ou sans partenaire extérieur : balade dans différents parcs, piscine, patinoire, bowling, cinéma, spectacle…
- les activités autour du thème de l'année. Les programmes d'activités sont accessibles sur le portail famille et sont affichés dans les locaux de la Péri.

Partenariat : L'accueil de loisirs met en place un partenariat avec différents services de la municipalité ainsi que différentes structures :

- le Service Technique et Entretien ;
- l'équipe Atsem du service Enfance ;
- la médiathèque ;
- les prestataires de Service ;
- les associations sportives et culturelles (salles, terrains, échanges…)
- la crèche « cabane des p'tits loups » (Valence Romans Agglo)

Matériel Pédagogique : L'accueil dispose d'un matériel de base important mais qui est complété aux vues des types d'activités proposées. Nous veillons à ce que la réserve soit bien équipée afin de privilégier le travail des animateurs. Un document interne recense le matériel disponible. De nombreux ouvrages pédagogiques disponibles et un accès internet facilitent aussi le travail de préparation des activités.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION :

La direction a pour mission :

- Être responsable du fonctionnement et de l'organisation de la structure ;
- L'animation et l'encadrement de l'équipe ;
- L'organisation interne : appel et pointage, détailler les fiches sanitaires pour un meilleur suivi, la gestion des animateurs… ;
- La gestion financière, matérielle et administrative ;
- Les relations avec les différents partenaires ;
- Les relations avec les familles ;
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires
- Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants ;
- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et veille à ce qu'il soit respecté.

Les animateurs, quant à eux, ont pour mission :

- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant et du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie ;
- L'animation des différents moments de la journée en prenant en compte le développement de l'enfant ;
- Assurer la surveillance des enfants hors temps d'animation (repas, temps libre, transports) ;
- Veiller aux règles d'hygiène ;
- La connaissance des particularités de chaque enfant ;

- L'accueil des enfants ;
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement ;
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe ;
- Ils favorisent le lien avec les familles ;
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

Il est à noter qu'une équipe d'entretien municipale est présente quotidiennement afin de faire le ménage dans les bâtiments.

L'équipe respecte les taux d'encadrement légaux en ALSH (1/8 pour les -6 ans, 1/12 pour les +6 ans). Cependant pour garantir une qualité éducative supérieure, notre équipe se veut renforcer d'une personne supplémentaire pour tendre vers un taux de 1 animateur pour 8 enfants tout publics confondus. Ce choix permet aussi de respecter les taux légaux en cas d'absence d'un des membres de l'équipe. L'équipe se compose à minima de 80% d'animateurs diplômés. Les animateurs stagiaires BAFA sont accompagnés par la direction dans leur parcours de formation. Chaque année, un plan de formation continue est établi pour maintenir le haut niveau de professionnalisation souhaité par la Ville (ex: sensibilisation au handicap, gestion des conflits).

II- PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT :

Les horaires :

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30. Les mercredis hors vacances scolaires, l'accueil à lieu sur les mêmes plages horaires. L'organisation de la journée se passe de la manière suivante :

Journée type :

- **07h30/09h - Accueil du matin :** Différents jeux sont proposés par les animateurs. Les enfants y participent au fur et à mesure de leur arrivée. Un animateur est chargé de cocher la liste des présents et d'échanger avec les parents.
- **09h/09h30 - Accueil du groupe autour d'une collation / échange avec les enfants :** Une collation est proposée dans chaque groupe, les animateurs prennent le temps d'expliquer la journée, de répondre aux questions des enfants. Ce temps est aussi un moment de régulation où les enfants ont la parole sur les activités, mais également sur la vie quotidienne du groupe.
- **09h30/10h - Temps libre :** Le temps libre est un temps d'animation qui permet aux enfants de se construire avec leurs camarades et faire ses expériences en autonomie. L'animateur doit être présent, pour garantir la sécurité physique et moral des enfants.
- **10h/11h30 - Activités du matin :** Selon un programme préétabli pour chaque période de mercredis, et de vacances les enfants participent à différentes activités. En alternant activités calmes et activités dynamiques tout en respectant le rythme de l'enfant et de sa journée.
- **11h30/12h - Temps libre :** Cf. Temps libre.

- **12h/13h15 - Repas :** Le repas doit être un moment calme et agréable. Un animateur est assis à chaque table avec un petit groupe d'enfants. C'est l'occasion pour l'animateur de s'intéresser plus particulièrement aux enfants de sa table, de discuter avec eux, d'apprendre à les connaitre… les enfants sont associés au débarrassage de leur table ainsi qu'au nettoyage du réfectoire.
- **13h15/14h - Temps calme/sieste :** Après le repas et selon les âges, un temps calme est mis en place. Pour les plus petits, un dortoir est aménagé afin qu'ils puissent faire la sieste. Le temps calme reste un temps d'animation à part entière et non un temps de garderie. Des activités ou jeux calmes peuvent être proposés.
- **14h30/16h - Activités de l'après-midi :** Cf. Activités du matin.
- **16h/16h30 - Goûter :** Le gouter est la dernière occasion de la journée de réunir chaque groupe d'enfants et d'effectuer un bilan de la journée. Les animateurs et les enfants qui le souhaitent prennent la parole tour à tour pour relever les points clés du jour.
- **17h/18h30 - Départs :** Cf. Accueil du matin. Un animateur reste disponible pour répondre aux questions des familles sur le déroulement de la journée.

LA VIE QUOTIDIENNE :

L'accueil du matin et du soir :

C'est un temps où le lien entre l'équipe et la famille est important. Les animateurs sont disponibles auprès des enfants et proposent des activités en autonomie. C'est un moment qui permet à chaque enfant de s'installer à son rythme. Diverses activités sont proposées : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire. L'animateur est à l'écoute afin de permettre un accueil individualisé.

La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer. L'enfant ne sera confié qu'aux personnes majeures inscrites au préalable sur le dossier de l'enfant. Aucun mineur n'est autorisé à partir seul ou avec un autre mineur. Tout changement est à faire via le portail famille ou par mail. Une pièce d'identité sera demandée à toute nouvelle personne. Un appel téléphonique pourra éventuellement être effectué par le directeur. Les parents pourront connaître les plannings et menus sur le panneau d'affichage et le portail famille. La réussite de l'accueil joue sur l'envie des parents à y laisser son enfant et sur l'envie de l'enfant à rester.

Le temps libre (et temps calme) :

Les enfants sont en temps libre à l'intérieur ou à l'extérieur avec du matériel à disposition. Chaque animateur a un lieu spécifique de surveillance afin de couvrir tout l'espace. Ce temps permet aussi un temps de pause pour l'équipe d'animation (obligatoire), défini quotidiennement.

Le repas :

Le repas est pris entre 12h et 13h15 dans la cantine de l'école et le goûter entre 16h et 16h30 dans les locaux de la Péri ou dehors si le temps le permet. Ce moment doit être considéré comme un moment convivial. Chacun est invité à goûter les aliments. Afin de responsabiliser les enfants, ils participent à la mise en place des tables et la distribution du goûter.

L’équipe d’animation souhaite que le repas soit aussi un moment d’éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l’intérêt de manger équilibré).

Les mercredis en dehors des vacances scolaires, la fabrication des repas est assurée par un traiteur privé de Montmeyran (« Mouton Noir »), livrés en liaison chaude. Pendant les vacances, elle est assurée par API, livrés en liaison froide.

Il y a toujours un échange avec les enfants en début de repas sur le non-gaspillage. Il vaut mieux alors se servir plusieurs fois qu’une seule fois en grande quantité. Une organisation est privilégiée de façon à ce que les enfants débarrassent leur table.

Une liste d’effectifs prévisionnels est envoyée au traiteur une semaine à l’avance en fonction des spécificités alimentaires.

La communication :

Le Service Enfance met à disposition sur le portail famille et affiche dans les locaux le programme d’activité et les modalités d’inscription. Avant chaque nouvel accueil, un mail collectif est systématiquement envoyé à toutes les familles. Le portail famille permet la gestion des réservations et l’accès aux informations. Les plannings et menus sont affichés dans chaque structure.

Particularité des accueils périscolaires (matins/soirs)

Bien que le temps périscolaire ne soit pas directement intégré au projet pédagogique, celui-ci est pensé comme une « zone confortable » de début de journée et une "zone de décompression" après la journée d'école. L'organisation privilégie la fluidité du lien : un temps d'échange avec les enseignants lors du transfert de responsabilité pour assurer un suivi de l'enfant. Le respect de la fatigue : aucun atelier dirigé n'est obligatoire, ni proposé avant 17h15. Des pôles en libre accès (dessin, lecture, extérieur) permettent une transition douce école/loisirs.

III- LE PROJET PEDAGOGIQUE 2026/2027 :

Le projet pédagogique est un outil de référence pour l’équipe d’animation. Il permet de donner du sens aux actions menées au quotidien et de définir les objectifs à atteindre pour favoriser l’épanouissement des enfants.

Un cadre sécurisant

- Garantir un environnement sécurisé (espace extérieur fermé, matériel adapté aux tranches d’âges, présence constante des animateurs).
- Contribuer au développement des enfants en tenant compte de leurs besoins (mises en place adaptées, observation et écoute, prise en compte des compétences).
- Avoir un rôle d’adulte référent (écoute active, bienveillante, lien de confiance).

Valorisation, partage

- Favoriser la solidarité et la coopération (nettoyage après les repas, entraide lors des activités, projets intergénérationnels).
- Renforcer la confiance en soi et en l'autre (communication bienveillante, valorisation de la place de chacun, esprit d'équipe).

Libre expression, gestion des émotions et frustration

- Permettre l'expression libre des choix de l'enfant (outils de choix d'activités, organisation de projets par les grands, temps de bilans, création libre).
- Accompagner les compétences sociales et émotionnelles (accueil des émotions, résolution de conflits par l'empathie, gestion de la frustration, apprendre à perdre, respect des règles de vie collective).

Politesse et familiarités

- La politesse comme valeur essentielle (utilisation d'outils mémo-techniques, transformation des mots familiers, interdiction stricte des mots vulgaires, adoption d'un comportement respectueux mutuel, lien avec les familles).

Environnement proche et ouverture sur le monde

- Stimuler la curiosité et l'exploration (découverte du village, sorties avec les minibus municipaux, exploration du Vercors, découverte des pays du monde, projets liés au jumelage).

Nature, biodiversité, sensibilisation

- Encourager la protection de l'environnement (mise en place du tri sélectif, adoption des bons gestes en sortie, gestion responsable de l'eau et du papier, sensibilisation sur l'origine des aliments, découverte de la faune et de la flore locale, entretien d'un potager).

Quand la lecture construit l'enfant

- Les livres comme espace d'imagination (temps de lecture lors du goûter, partenariat actif avec la médiathèque, renouvellement régulier des ouvrages, aménagement d'espaces confortables, création d'histoires par les enfants, projet de rédaction d'une gazette « les carnets de la Péri »).

Bien manger pour bien grandir

- L'alimentation comme apprentissage et plaisir (sensibilisation aux repas équilibrés, compréhension des besoins du corps, incitation à goûter avant de refuser, découverte des catégories d'aliments, ateliers cuisine, promotion de la convivialité à table, maîtrise des quantités servies).

Prendre soin du lien (enfants, familles, équipe)

- Favoriser l'écoute active et le respect mutuel (prise en compte de la parole de chacun, tolérance, disponibilité de l'équipe de direction, organisation d'événements annuels, communication adaptée aux besoins, accueil des émotions de tous).

Projet d'une nuitée à la Péri – franchir le cap symbolique des années d'école.

- Une réflexion est engagée quant à la mise en place d'un temps fort spécifique pour les CM1 et CM2, vécu comme un passage symbolique vers le collège, une expérience collective forte favorisant l'autonomie et la responsabilité.

Inclusion

Fidèle à nos valeurs de droit à la différence, nous mettons en place un protocole d'inclusion spécifique. Pour chaque enfant en situation de handicap ou porteur de trouble (DYS, TDAH, spectre autistique), un entretien préalable avec la famille est organisé pour définir les besoins d'adaptation.

Les PAI sont rigoureusement suivis, les trousses d'urgence centralisées et l'ensemble de l'équipe est briefé sur les protocoles d'administration par le directeur.

ÉVALUATION

Des bilans de sessions hebdomadaires sont régulièrement mis en œuvre chaque semaine (de façon plus ou moins informelle).

Toutefois, des réunions ponctuelles peuvent avoir lieu quand l'équipe de direction en ressent la nécessité.

Nos bilans sont divisés en deux parties : le bilan pédagogique (relations entre enfants, entre animateurs, entre enfants/animateurs, mise en œuvre des objectifs) et le bilan logistique (transport, repas, entretien des locaux, gestion du matériel).

Nous tenons également compte des indicateurs tels que le taux de participation et d'inscription ainsi que les taux de satisfactions avec la mise en place de questionnaires numérique diffusé sur le portail famille à destination des familles.

IV- CONCLUSION :

Ce projet pédagogique s'inscrit dans une volonté d'accompagner chaque enfant dans son développement global, en s'appuyant sur des valeurs essentielles telles que l'empathie, l'autonomie, la bienveillance, le respect et la politesse.

À travers la vie de groupe, les jeux, les temps forts et les moments de partage, les enfants apprennent à vivre ensemble, à coopérer et à faire preuve de solidarité. La gestion de la frustration, fait partie intégrante des apprentissages, aidant chacun à mieux comprendre et exprimer ses émotions.

L'ouverture sur le monde leur permet de découvrir de nouvelles cultures, de s'enrichir des différences et de développer leur curiosité.

Une attention particulière est également portée à la sensibilisation à l'environnement et à la nature : en favorisant les activités en extérieur, la découverte du milieu naturel et l'adoption de gestes écoresponsables, les enfants développent le respect du vivant et prennent conscience de l'importance de préserver leur environnement.

Dans cette continuité, l'éducation à une alimentation saine est encouragée, en valorisant des repas équilibrés, la découverte des goûts et le plaisir de bien manger, afin de donner aux enfants des repères durables pour leur santé.

Enfin, le plaisir de lire occupe une place importante dans le quotidien : les livres sont proposés comme des moments de calme, d'imaginaire et d'ouverture, favorisant la concentration, le langage et la créativité.

En alliant cadre éducatif et joie, ce projet vise à offrir un environnement sécurisant et stimulant, où chaque enfant peut grandir, s'épanouir et construire des repères solides pour l'avenir.